

L'observatoire régional de l'air, votre partenaire

Atmo Hauts-de-France,
l'Observatoire de l'Air, surveille, informe,
accompagne sur la qualité de l'air
dans la région.



Atmo Hauts-de-France est une association agréée par le Ministère en charge de l'écologie. Elle est membre de la Fédération Atmo France regroupant les 19 associations agréées françaises. Les anciennes structures de surveillance de la qualité de l'air, Atmo Picardie et Atmo Nord-Pas-de-Calais, ont fusionné le 1^{er} janvier 2017, conformément à la réforme territoriale et à la naissance de la nouvelle région Hauts-de-France.

Les missions d'Atmo Hauts-de-France

Atmo surveille, évalue, prévoit la qualité de l'air, en extérieur et à l'intérieur, en adaptant le dispositif aux enjeux de la région



Les cartes de modélisation estiment les niveaux de pollution, à différentes échelles de temps (prévision pour aujourd'hui, demain, bilan annuel, etc.), à différentes échelles géographiques et pour plusieurs polluants.



Les stations de mesures fixes sont réparties dans la région pour assurer un suivi des niveaux de pollution, en continu et en temps réel.



Les stations mobiles assurent une surveillance complémentaire et ponctuelle sur d'autres points de la région. Il s'agit de vérifier l'efficacité des plans réglementaires, de répondre à des études spécifiques (réglementaires et/ou non réglementaires). Elles permettent aussi de chercher de nouveaux sites de mesures fixes et d'améliorer continuellement les connaissances.



Un inventaire des émissions dresse un état des lieux et une évolution des polluants rejetés dans le territoire, par secteur (transport, chauffage, industrie, agriculture).

En savoir plus ...



La relation entre l'Etat et les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) est historiquement fondée sur un agrément ministériel. Celui-ci est valable pendant trois ans et une lettre de cadrage détaille chaque année les priorités du Ministère auxquelles doivent répondre les AASQA. Pour satisfaire à ces exigences et en réponse aux attentes de leurs adhérents et partenaires, chaque AASQA conçoit également un Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA). Ce programme régional définit les orientations de l'AASQA pour les cinq prochaines années.

66

Chiffres clés

- + de 40 années d'expertise
- 53 sites de mesures
- 193 adhérents
- 64 salariés
- + de 30 polluants et familles de polluants surveillés, dont 12 réglementaires

99



Atmo informe quotidiennement et alerte les autorités et le public

Fournir et garantir une communication transparente

Pour qualifier la qualité de l'air, l'association diffuse chaque jour un **indice** basé sur le système national Atmo. Il caractérise le niveau moyen de pollution, auquel la population est exposée.

Sur le site **www.atmo-hdf.fr** les résultats des diverses études réalisées et les données sont mises à disposition, publiquement.

Atmo diffuse des informations sur la qualité de l'air et **alerte** en cas de dépassement des seuils réglementaires.



Atmo propose un accompagnement adapté aux partenaires pour qu'ils puissent agir



Demande de l'adhérent

Que dois-je faire sur les thèmes air, santé, climat, énergie pour répondre à la réglementation ?

ex : Plan Climat Air Energie Territorial, Plan de Déplacements Urbains, ...

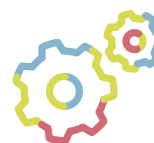


Diagnostic d'Atmo

Quels sont les secteurs à enjeux sur le territoire ?

Quel est l'impact du plan envisagé ?

ex : analyse qualitative de plans d'actions, bilan quantitatif de la qualité de l'air, ...



Aide à la décision

Quelles seraient les actions les plus efficaces sur le territoire ?

Quelles actions complémentaires peuvent être envisagées ?

Atmo aide à améliorer les connaissances

Atmo participe à la surveillance d'intérêt général des polluants, contribue aux programmes régionaux, nationaux et internationaux de surveillance de la qualité de l'air

Quelques exemples :

Particules et particules ultrafines :

Programme avec les autres Observatoires de l'air sur la caractérisation chimique des particules depuis 2008. Mesures et identifications des sources des particules ultrafines (programme régional, programme CARA,...)

Qualité de l'air et santé :

Etude en partenariat avec les médecins pour déterminer un lien éventuel entre les exacerbations des maladies respiratoires et les concentrations de polluants atmosphériques.

Polluants émergents :

Programmes d'études d'évaluation des pesticides dans l'air avec la participation d'Atmo à l'étude nationale en 2018, la mesure des perturbateurs endocriniens en intérieur et en extérieur, etc...

Micro-capteurs :

Tests et déploiement de nouveaux outils de surveillance de la qualité de l'air.

Modélisation :

Développement des outils de modélisation pour cartographier finement les polluants.

Inventaire des polluants :

Amélioration des connaissances sur les sources de pollution.



Les valeurs de l'Observatoire régional de l'air

La collégialité

Atmo Hauts-de-France dispose de trois instances décisionnelles (Bureau, Conseil d'Administration, Assemblée Générale) et de trois instances de concertation (commissions, comités territoriaux et groupes de travail). Elles sont composées, équitablement, des quatre collèges (les collectivités, les services de l'État, les acteurs économiques, les associations et experts).

L'impartialité

Atmo Hauts-de-France agit pour l'intérêt général et assure l'équilibre et l'indépendance de l'Observatoire.



La fiabilité

Atmo Hauts-de-France contrôle régulièrement son matériel ainsi que ses techniques de surveillance et d'évaluation (maintenance, tests de conformité, réglage). Certifiée sur le site de Lille et accréditée COFRAC sur le site de Boves, elle met en place un système de management par la qualité et le suit afin de préserver la performance et la satisfaction de toutes les parties prenantes.

La transparence

Toutes les données d'Atmo Hauts-de-France sont librement accessibles et disponibles sur différents supports d'information ou sur simple demande. Les données restent la propriété d'Atmo Hauts-de-France et leur utilisation doit mentionner « source : Atmo Hauts-de-France ». Elles peuvent être diffusées à d'autres destinataires (art L. 122-1 et L122-2 du code de la propriété intellectuelle).



Certification ISO 9001 v2015 pour la surveillance, l'étude et la communication sur la qualité de l'air en Nord-Pas-de-Calais
Septembre 2019
N°72775.1



Audit de confirmation de l'accréditation COFRAC Atmo Hauts-de-France - N° 1-6343

Atmo HdF est accréditée COFRAC sur le référentiel 17025 v2017 pour les essais d'évaluation de la qualité de l'air ambiant : Ozone (O₃), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NOx), dioxyde d'azote (NO₂), dioxyde de soufre (SO₂), particules PM₁₀ et particules PM_{2,5} et métaux (Cadmium, Plomb, Arsenic, Nickel), jusqu'au 31 octobre 2023.



L'organisation d'Atmo Hauts-de-France

L'Assemblée Générale

Composée de tous les membres d'Atmo Hauts-de-France, elle se réunit au moins une fois par an, pour débattre et voter les questions à l'ordre du jour (programme de surveillance, approbation des comptes, statuts, etc.). Les administrateurs y présentent le bilan de l'année, le budget prévisionnel, etc.

Le Conseil d'Administration

Composé de membres issus des quatre collèges et élus lors des Assemblées Générales, il se réunit au moins deux fois par an pour assurer le bon fonctionnement de l'Observatoire (définition des budgets prévisionnels, suivi des actions menées, etc.).

Le Bureau

Composé des membres du Conseil d'Administration, il prépare les réunions et les questions à lui soumettre et suit la mise en œuvre des décisions.

Les Comités Territoriaux

La région des Hauts-de-France comprend 7 comités territoriaux (Côte d'Opale - Flandre, Artois, arrondissement de Lille, Hainaut – Douaisis - Nord Aisne, Sud Aisne, Somme et Oise). Les membres de ces comités expriment leurs attentes et besoins. Ils proposent des actions à soumettre aux instances décisionnelles d'Atmo Hauts-de-France. Ils contribuent aussi à informer localement des actions menées par l'Observatoire sur les territoires et dans la région.

Les Commissions Thématiques

Composées des membres de l'Observatoire, les commissions thématiques (Technique/Etudes, Communication, Ressources) préparent les travaux qui seront présentés aux instances (projets et proposition de plan opérationnel, budget, etc.).



Assemblée Générale à Arras - Novembre 2016

